



À renvoyer au SNUipp-FSU
14, av. de Saragosse 64 000 PAU
Fax : 05 59 80 67 50



Pétition à l'adresse des personnels des écoles et des parents

Depuis la rentrée 2006, 30 000 Emplois de Vie Scolaire travaillent dans les écoles :
Contrats précaires, sans aucune perspective et sans formation, ils assurent cependant des tâches indispensables (accueil, secrétariat, accompagnement d'enfants en situation de handicap) à la vie de la communauté éducative

Nous soussignés, exigeons :

- * que chaque EVS puisse pendant son contrat accéder à une formation financée
- * la transformation des emplois EVS en emplois statutaires et pérennes de la fonction publique
- * la possibilité pour actuels EVS d'accéder à la formation et au recrutement pour ces postes statutaires.
- * que, dans un premier temps, les EVS aient les mêmes droits que les contrats CDD de plus de 6 mois qui travaillent plus de 78h/mois, et qui peuvent : cumuler leur revenu d'activité avec leur allocation pendant les 3 premiers mois, recevoir une prime forfaitaire de 150 à 225 euro pendant les 9 mois suivants, toucher une prime de retour à l'emploi de 1 000 euro à l'issue du 4^e mois d'activité

NOM	PROFESSION	VILLE	SIGNATURE